

PANNE SECHE SUR LE POUVOIR D'ACHAT : LA CFE-CGC SORT LA DEPANNEUSE



La hausse du prix des carburants et, plus largement, des coûts de l'énergie est un sujet qui touche l'ensemble de la nation française. Au-delà de STELLANTIS, cette revendication s'inscrit dans une démarche portée plus largement par la CFE-CGC au niveau national.



SUR SITE OU EN TELETRAVAIL, TOUT LE MONDE PAIE

Cette crise pèse fortement sur le pouvoir d'achat des salariés, en particulier de ceux qui **utilisent quotidiennement leur véhicule pour se rendre au travail**.

Si les **télétravailleurs** sont moins exposés à la hausse des carburants, ils supportent pendant leurs séances de travail à la maison, d'autres charges en augmentation, notamment le chauffage et l'électricité.

La CFE-CGC défend l'ensemble des salariés, qu'ils travaillent à 100 % sur site ou en télétravail, chacun étant confronté à des contraintes et à des augmentations de coûts spécifiques.



NOUS SOLLICITONS LA DIRECTION DEPUIS TROP LONGTEMPS

Cette situation va à l'encontre des objectifs de sobriété énergétique, de transition environnementale et de qualité de vie au travail, que l'entreprise s'est elle-même fixée depuis longtemps. Nous rééditons donc nos demandes :

- La mise en œuvre du **forfait mobilités durables** ;
- La revalorisation des **indemnités kilométriques**, selon une logique proportionnée à la distance réellement parcourue ;
- La mise en place d'un dispositif structuré de **covoiturage et de mobilité partagée**.

DES MESURES JUSTES, POUR TOUS

Chacun doit être aidé selon sa situation réelle. Personne ne doit être oublié.

La Direction doit ouvrir le dialogue sans attendre et apporter des réponses concrètes. La CFE-CGC réaffirme que la mobilité partagée et le forfait « mobilités durables »

doivent devenir des piliers de notre organisation du travail, sans qu'aucune catégorie de salariés ne soit oubliée.



Nous demandons à la Direction d'engager rapidement un échange afin d'apporter des réponses concrètes à une situation qui concerne l'ensemble des salariés.



**SUR SITE OU EN TELETRAVAIL,
LA CFE-CGC NE LAISSE PERSONNE
SUR LE BAS-COTE.**